



HAL
open science

Les dispositifs numériques participatifs de médiation : des formes d'appropriation de la ville

Marie Cambone

► **To cite this version:**

Marie Cambone. Les dispositifs numériques participatifs de médiation : des formes d'appropriation de la ville. S'appropriier la ville. Du patrimoine urbain aux paysages culturels, Apr 2012, Montréal, Canada. hal-01939172

HAL Id: hal-01939172

<https://hal.science/hal-01939172>

Submitted on 10 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les dispositifs numériques participatifs de médiation : des formes d'appropriation de la ville. Le cas du projet SmartCity et de la plateforme SmartMap.

Marie Cambone

Introduction

L'apparition du web 2.0 et de l'Internet en mobilité a permis aux individus connectés à Internet depuis leur ordinateur, téléphone portable ou encore tablette numérique de partir à la découverte d'une ville ou de lieux patrimoniaux en partageant des expériences de visite. De nombreuses initiatives voient le jour à propos de la ville de Paris, ville très touristique et nourrie d'un imaginaire très riche. À l'initiative de particuliers ou d'institutions, ces sites internet et autres applications en ligne intègrent très souvent une dimension participative, c'est-à-dire qu'elles possèdent un ou des espaces d'expression où l'internaute peut laisser un message, un « post » ou contenu collaboratif (sous forme textuel, visuel, sonore, audiovisuel, ou multimédiatique). Nous appellerons ces plateformes des dispositifs numériques participatifs de médiation de l'espace urbain. Ces dispositifs, espaces dédiés à l'expression des internautes, présentent l'avantage d'encadrer l'espace de parole, de les regrouper en un seul espace et de les donner à voir, de les médiatiser. À partir de la catégorisation produite par Thomas Stenger et Alexandre Coutant, nous avons classé les plateformes participatives de médiation de l'espace urbain : des espaces d'expression libre sous forme d'articles ou micro-articles (blogs, micro-blogs) ; des espaces collaboratifs où chacun peut participer à la construction d'un objet dans un objectif commun (le cas des wikis par exemple) ; des sites de partage de contenus où l'on poste ses productions mais sans volonté de construire un objet commun (sites de partage de photographies, vidéos, musique, etc.) ; des espaces « commentaires » sur un sujet évoqué dans un article ; des communautés en ligne réunies autour d'une thématique qui s'expriment sur un espace délimité (forums, sites internet, CMS, etc.) ; et enfin des réseaux socionumériques¹.

Nous intéressant à l'appropriation des villes par ceux qui la pratiquent², notre choix s'est porté vers les plateformes participatives car elles offrent aux internautes des espaces d'expressions et donc des moyens de médiatiser leur appropriation d'un territoire, en fonction de différentes pratiques. On y retrouve presque systématiquement une carte collaborative. En effet, la carte est un outil particulièrement riche pour analyser l'appropriation d'un territoire. Certains sites et applications sont destinés aux touristes, d'autres aux habitants ou encore aux artistes. Ces plateformes sont donc des supports privilégiés pour étudier comment les gens s'approprient d'une part ces outils et d'autre part, leur ville. Il ne s'agit pas d'une appropriation légale ou juridique (la ville ne devient pas propriété de celui qui se l'approprie) mais symbolique. Par appropriation symbolique, nous entendons la construction d'un lien de familiarité, de confiance, d'un sentiment de « soi » ou de « chez soi » entre l'individu et l'objet de l'appropriation³. Cette appropriation symbolique se manifeste par la production, le réinvestissement de formes matérielles « véritables points d'appuis pour manifester, exprimer, revendiquer une telle appropriation. »⁴. Ce processus

de production de signes visibles et lisibles est appelé « marquage ». Or, le marquage est l'un des moyens privilégiés de l'appropriation⁵.

Deux méthodes sont généralement utilisées pour étudier l'appropriation d'un territoire par un groupe donné : (1) l'analyse des marques d'appropriation sur le territoire lui-même, dans notre cas, la ville ; (2) l'analyse de ses représentations à travers des récits fictifs ou réels sur différents médias (carnets de voyage, romans, journaux intimes, films, photographies, etc.). Nous inscrivons notre travail dans cette deuxième approche. A l'heure où Internet est devenu une « optique du monde », notre choix s'est porté sur ce média pour plusieurs raisons : il s'agit d'un outil pour voir le monde selon une perspective relative, qui administre des visibilités en déterminant leur sémiotique et en préconisant des interprétations et qui détermine une propagation des discours par une régulation des énonciations⁶.

Cela nous amène à la question suivante qui guidera notre analyse : Les dispositifs numériques participatifs et notamment les cartes collaboratives favorisent-ils l'appropriation d'une ville et de ses patrimoines par ceux qui la pratiquent ? Si oui, comment se manifeste cette appropriation ? Comment peut-on la qualifier ? Nous formulons alors deux hypothèses : les contenus collaboratifs laissés sur ces dispositifs (photographies, vidéos, textes, multimédias...) peuvent être considérés comme des marques d'appropriation du territoire représenté ; par la mise en ligne de ces marques d'appropriation on assiste à leur médiatisation mais aussi à la production de nouvelles formes d'appropriation.

Afin de mener à bien ces analyses, nous avons développé une méthodologie en trois points : l'analyse des objectifs de ces projets et plus particulièrement des cartes collaboratives ; l'analyse sémiotique et communicationnelle des plateformes entendues comme des dispositifs et enfin l'analyse des contenus collaboratifs, afin de voir si l'on peut parler d'appropriation du territoire.

Nous présenterons dans un premier temps les caractéristiques de ces cartes collaboratives et les moyens mis en œuvre pour favoriser l'appropriation du territoire avant de nous intéresser plus particulièrement à un cas : le projet *SmartCity* et sa plateforme *SmartMap*. Il s'agit d'un projet de recherche mené sur à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) qui a pour objectif la valorisation du patrimoine et l'appropriation de l'espace par le biais d'actions collectives dont un volet est numérique (*SmartMap*).

Les cartes collaboratives comme outils d'appropriation de l'espace urbain

La carte, en tant que mise en scène d'un territoire peut être vue comme une forme d'appropriation. A partir de l'analyse de plusieurs dispositifs numériques participatifs de médiation de la ville de Paris, nous tenterons de comprendre comment les cartes collaboratives peuvent rendre compte de l'appropriation de ce territoire.

Produire une représentation est une forme d'appropriation

Produire une représentation d'une ville, comme c'est le cas lorsque l'on crée une carte, est une forme d'appropriation⁷. En effet, en représentant un territoire, on opère des choix (faire figurer ceci plutôt que cela), on nomme, on délimite des zones, etc. On s'approprie le territoire, on met une « part de soi » dans la représentation. Mais qu'est-ce que s'approprier ? Nous soulignons

trois caractéristiques particulièrement importantes pour notre analyse. Tout d'abord, il s'agit d'un processus⁸, et qui plus est, un processus de long terme. Ce processus n'est pas linéaire et ne tend pas vers un état final déterminé. Au contraire, le processus est discontinu, systématiquement jalonné de réajustements et de réappropriations⁹. De plus, l'appropriation d'un objet peut être individuelle et/ou collective. Elle est souvent motivée par des enjeux de construction de soi (appropriation par un individu) ou identitaires (appropriation par un groupe, d'un certain objet ou sujet qui devient symbolique pour ce groupe). Dans les deux cas, elle sera unique, chaque appropriation d'un même objet étant déterminée par des éléments tels que le caractère de l'individu ou du groupe, leur régime de valeurs, la finalité de l'appropriation, les moyens employés... Enfin, l'appropriation peut être matérielle ou idéale¹⁰. Dans le cas d'une ville, l'appropriation matérielle peut se définir comme le fait de la parcourir, de l'utiliser, d'y délimiter un espace privé à l'aide de clôtures, ou encore de la marquer par un graffiti. L'appropriation idéale passe par la construction d'images, de symboles de cette ville. Les graffiti tout comme les images construites sont des marques (matérielles ou idéelles) qui révèlent l'appropriation.

Considérer la carte comme un dispositif de représentation permet de mettre en exergue sa complexité interne et les rapports qu'il entretient avec son contexte. Tout d'abord, dans la mouvance des travaux de Michel Foucault, il s'agit d'étudier cette plateforme comme un espace synthétique, où se mêlent discours, faits et dimension technique : « un ensemble hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments »¹¹. Un dispositif se doit d'être étudié à la fois dans sa dimension matérielle, « un ensemble de spécificités formelles, techniques, plastiques ou langagières¹², sa dimension référentielle, c'est-à-dire sa capacité à « re-présenter » un monde un ailleurs et sa dimension communicationnelle, comme matérialisation de l'énonciation, « mémorisation des relations sociales et capacité de générer et gérer des situations de production de sens »¹³. C'est ainsi que l'on va analyser les cartes collaboratives afin de voir ce qu'elles offrent comme moyen d'appropriation d'une ville ou de certains quartiers.

La ville : un espace privilégié d'expérimentations numériques participatives sur la question de l'appropriation

Il semble que des liens très forts se tissent entre « ville » et « nouvelles mobilités numériques ». Une littérature riche et variée a notamment été produite autour de l'imaginaire des villes connectées, où la figure citoyenne pourrait s'accomplir pleinement¹⁴. La ville est un espace d'expérimentation privilégié pour de nombreux projets numériques, bien plus que d'autres espaces physiques (domicile ou lieu de travail) ou sociaux (la famille, les collègues...) parce que d'une part, il existe un réseau d'infrastructures efficace et d'autre part c'est un espace public qui renvoie à des valeurs de liberté, de circulation, de citoyenneté¹⁵. Toutefois, certains discours accompagnant le développement du web 2.0 peuvent être qualifiés de *quasi* prophétiques car ils vantent des potentialités libératrices et émancipatrices qui permettrait de développer une réelle

démocratie participative. Ces discours placent l'internaute au centre du dispositif. Bernard Schiele résume bien ce sentiment : « Il y a également l'idée qu'avec le participatif, un nouveau système médiatique et culturel est en train de se mettre en place. L'utilisateur, véritable « générateur de contenu » devient au cœur des dispositifs de création de contenus. Une convergence médiatique qui générerait une nouvelle culture populaire participative. Il y aurait donc une évolution du modèle didactique de transmission des connaissances, unilatérale de celui qui sait à celui qui ne sait pas. »¹⁶.

Sur des thématiques aussi complexes que le vivre-ensemble en ville, le web est parfois vu comme un espace d'expression et de participation qui pourrait permettre une certaine appropriation du territoire sur lequel on vit. Nous nous interrogeons sur les raisons de l'essor des dispositifs participatifs : s'agit-il d'un effet de mode ou d'une réelle volonté de proposer une réelle médiation de la ville pour ceux qui la pratiquent ?

L'analyse plus fine de ces dispositifs est nécessaire afin d'analyser ce phénomène. Pour cela, une analyse des médiations et des modes d'énonciation est nécessaire pour comprendre leur imbrication, c'est-à-dire les cadres communicationnels dans lesquels ils s'inscrivent¹⁷. En effet, l'analyse des plateformes sélectionnées montre que l'interface elle-même est contraignante pour l'utilisateur. Par exemple, l'internaute n'est pas libre d'ajouter tout type de photographies ou vidéos sur les cartes collaboratives : sur le site des petites urbanités¹⁸ (fig. 1), elles doivent être à vocation artistique, sur le site Musetrek¹⁹ (fig. 2), elles doivent obligatoirement être assimilées à un texte ou à des mots-clés. Ces contraintes permettent certes une appropriation du territoire mais sont guidées selon certaines règles afin de respecter l'harmonie et l'unité de la plateforme.

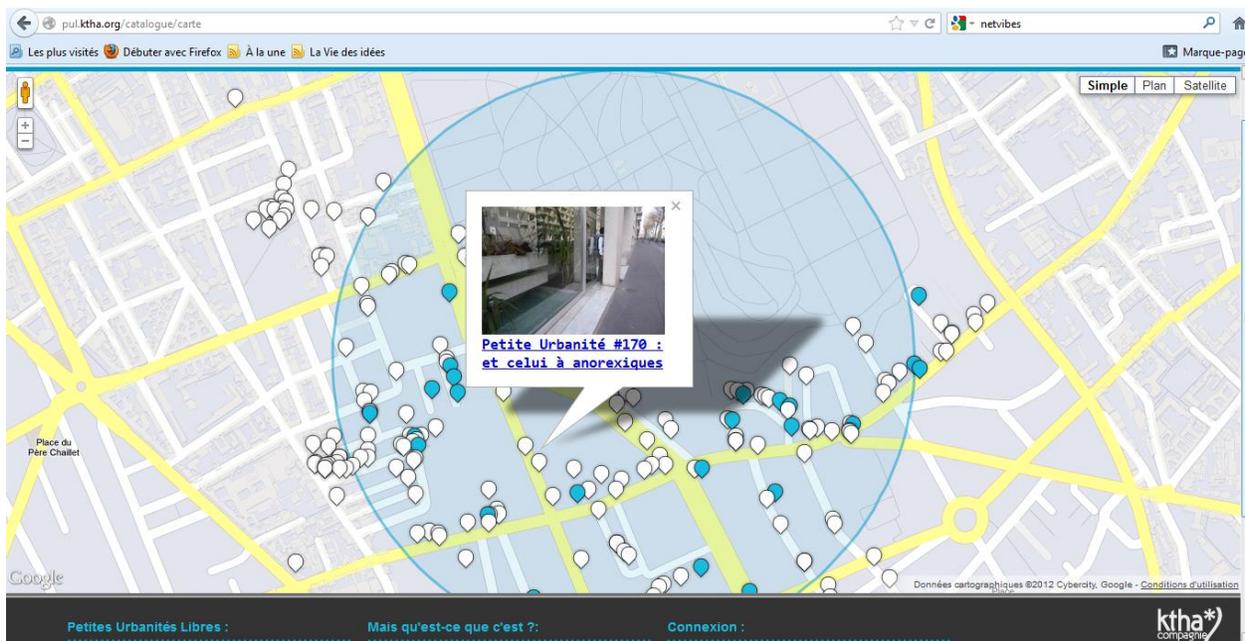


Fig. 1. : Capture d'écran du site des Petites urbanités. Mode carte avec une photographie en phylactère.

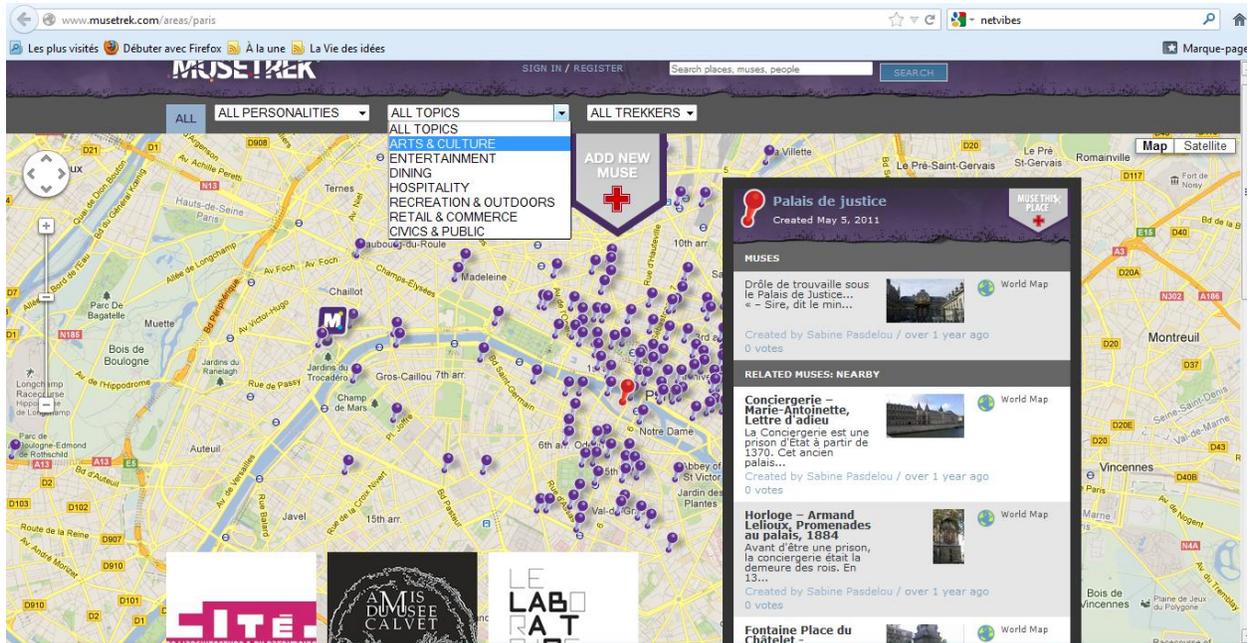


Fig. 2. : Capture d'écran du site Musetrek. Mode carte avec en phylactère des commentaires et photographies du lieu. Menu déroulant proposant les différentes catégories dans lesquelles doit entrer la photographie.

Chaque plateforme développe un discours sur ses intentions et finalités qui est exposé généralement dans une rubrique « A propos ». Prenons deux exemples. Le site Mobilytrip²⁰ (fig. 3) propose de mettre en ligne des carnets de voyage, carnets qui sont ensuite localisés sur une carte. Ainsi, la carte devient un outil de navigation sur le site. L'internaute retrouve donc plusieurs carnets ou extraits de carnets sur un même lieu. Il peut le consulter par plaisir ou curiosité ou dans une optique de préparation de son propre voyage. L'enrichissement de la carte par le voyageur n'a pas pour finalité l'appropriation d'un territoire mais la mise en ligne et le partage de souvenirs. Toutefois, le caractère personnel des photographies et leur mise en ligne peut s'apparenter à une appropriation indirecte ou involontaire, appropriation entendue comme production de marques qui expriment un rapport personnel au lieu.

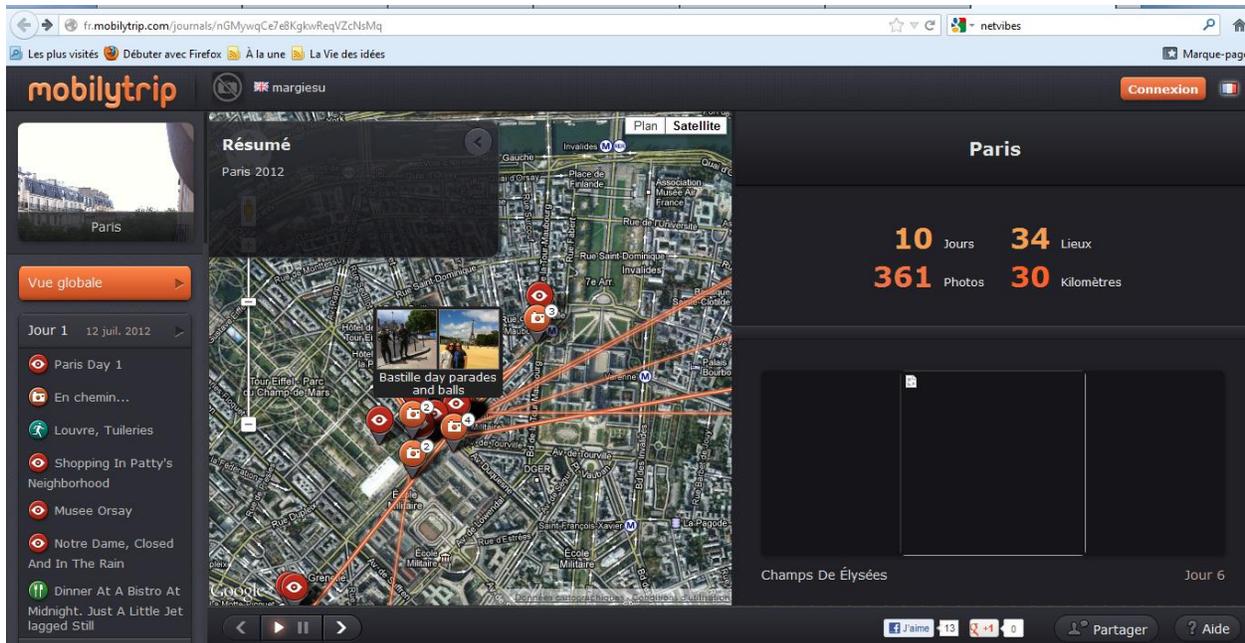


Fig. 3. : Capture d'écran du site Mobylytrip. Mode carte avec en phylactère deux photographies.

Quant au site les Petites Urbanités, il a été conçu dans le cadre d'un événement de valorisation du XIX^e arrondissement de Paris. Il a une finalité artistique. Les habitants du quartier étaient invités à enrichir la plateforme en postant des photographies et vidéos personnelles qui représentaient leur quartier. Il s'agit donc d'une médiatisation de formes d'appropriation intentionnelle.

Toutefois, de nombreuses initiatives ne rencontrent pas le public escompté. C'est le cas par exemple du site et application mobile Musetrek. Son principe est pourtant similaire aux autres plateformes : déposer ce qu'ils ont appelé des « muses » sur la carte. Il peut s'agir de textes, vidéos, photos à propos d'un lieu. De grandes institutions culturelles parisiennes telles que la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris ou encore la Cité de l'architecture sont partenaires du projet. Mais finalement, avec un but aussi vague qu'alimenter une plateforme et sans que cela soit rattachée à un événement particulier, aucun internaute non-professionnel de la culture n'a senti le besoin ou l'envie de poster un message. Il s'avère que « la production doit être motivée par un engagement dans une cause ; l'engagement dans un combat, qu'il soit préalable au travail sur l'information ou qu'il en découle »²¹.

L'analyse plus fine de ces dispositifs montre qu'il ne s'agit pas de créer des plateformes participatives pour qu'il y ait appropriation du territoire²². Les facilités d'enrichissement des plateformes web ont surtout permis une mise en visibilité, une médiatisation des paroles profanes aux côtés de celles des experts.

La carte collaborative : un dispositif qui permet la production et la médiatisation de marqueurs d'appropriation

Comme nous l'avons vu, la carte est indéniablement un outil de représentation du territoire. En tant que telle, elle est une « phase imageante » de l'objet représenté²³. La représentation nous

raconte une histoire, porte un discours sur l'objet représenté. Cette histoire est matérialisée dans le dispositif et est l'expression de points de vue (donc ayant une certaine subjectivité). Dans le cas de la carte collaborative, l'histoire n'est pas racontée de manière linéaire mais planaire et partielle dans la mesure où elle n'a pas forcément début ni fin et n'est pas présentée dans un ordre contraint.

Dans cette recherche, nous nous intéresserons plus particulièrement à la dimension scripturale de la carte. La carte est une écriture du territoire structurant visuellement l'espace en uniformisant et homogénéisant les codes de lecture²⁴. Toutefois, il s'agit d'une écriture particulière du territoire : ses fonctionnalités numériques et collaboratives nous amènent à une utilisation plus complexe du dispositif. Les formes d'écriture sont nombreuses : textuelle mais également médiatique. L'écriture n'est pas linéaire comme dans un texte littéraire par exemple mais planaire, c'est-à-dire organisée sur une surface plane.

Ces cartes sont des productions en constante évolution : lorsque l'utilisateur de la carte zoome sur un lieu physique, il ne voit qu'une image composée d'agrégats de différents éléments médiatiques, chaque fois différente (chaque nouvelle contribution faisant évoluer le contenu du dispositif). Ces cartes offrent donc un point de vue, à un instant t , sur le territoire en fonction des options que choisit l'internaute (faire figurer les photographies ou les vidéos, choisir entre le mode plan et les vues satellitaires). Elles produisent une photographie instantanée du lieu.

Pour cette première étude, nous allons nous intéresser plus particulièrement à un espace particulier de Paris, le site de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) et à un projet qui est mené depuis 2008 sur ce territoire : le projet *SmartCity*. Il s'agit d'une plateforme Internet participative dédiée à la médiation du territoire de la CIUP : la plateforme *SmartMap*²⁵. Nous avons choisi ce sujet car il s'agit d'un projet de recherche appliquée mêlant de nombreux acteurs. Le projet est particulièrement riche parce qu'il est décliné en plusieurs volets, sur le terrain et virtuellement par la plateforme *SmartMap*. Il nous permet donc d'analyser en détail le processus d'appropriation du territoire.

SmartCity et SmartMap : des projets favorisant l'appropriation de la CIUP

Après avoir présenté brièvement la Cité Internationale Universitaire de Paris, nous analyserons les moyens employés dans le projet *SmartCity* afin de favoriser l'appropriation de la CIUP par ceux qui la pratiquent. Enfin, nous décrirons le fonctionnement de la plateforme *SmartMap*.

La CIUP : un lieu d'expérimentations

La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) se situe au sud de Paris (fig. 4) et s'étend sur environ 40 hectares (1,1 km d'est en ouest sur 450 m du nord au sud). 10 000 étudiants, chercheurs et artistes représentant 140 nationalités sont accueillis chaque année dans les quarante maisons représentant un Etat ou une grande école (dix-huit résidences et vingt-deux maisons). Accueillant principalement des étudiants étrangers pour quelques années, la CIUP est un lieu de passage.

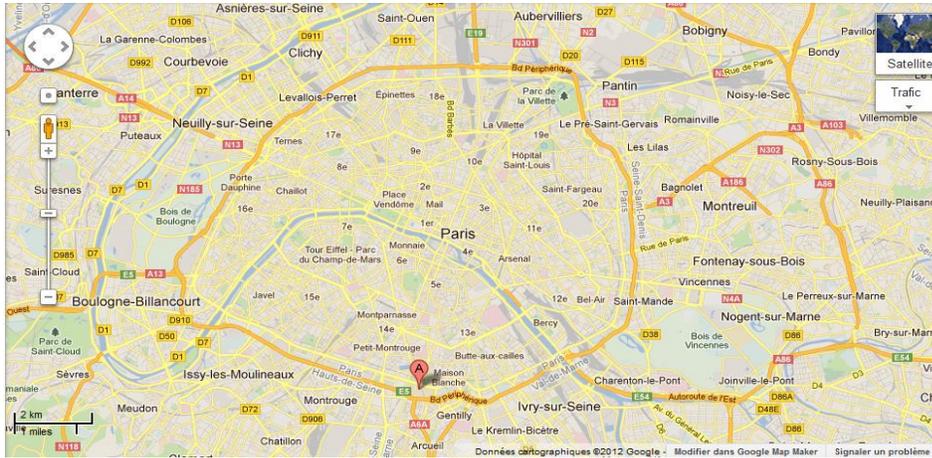


Fig. 4 : Carte de Paris et sa banlieue proche, emplacement de la Cité Internationale Universitaire de Paris. Source : Google Maps.

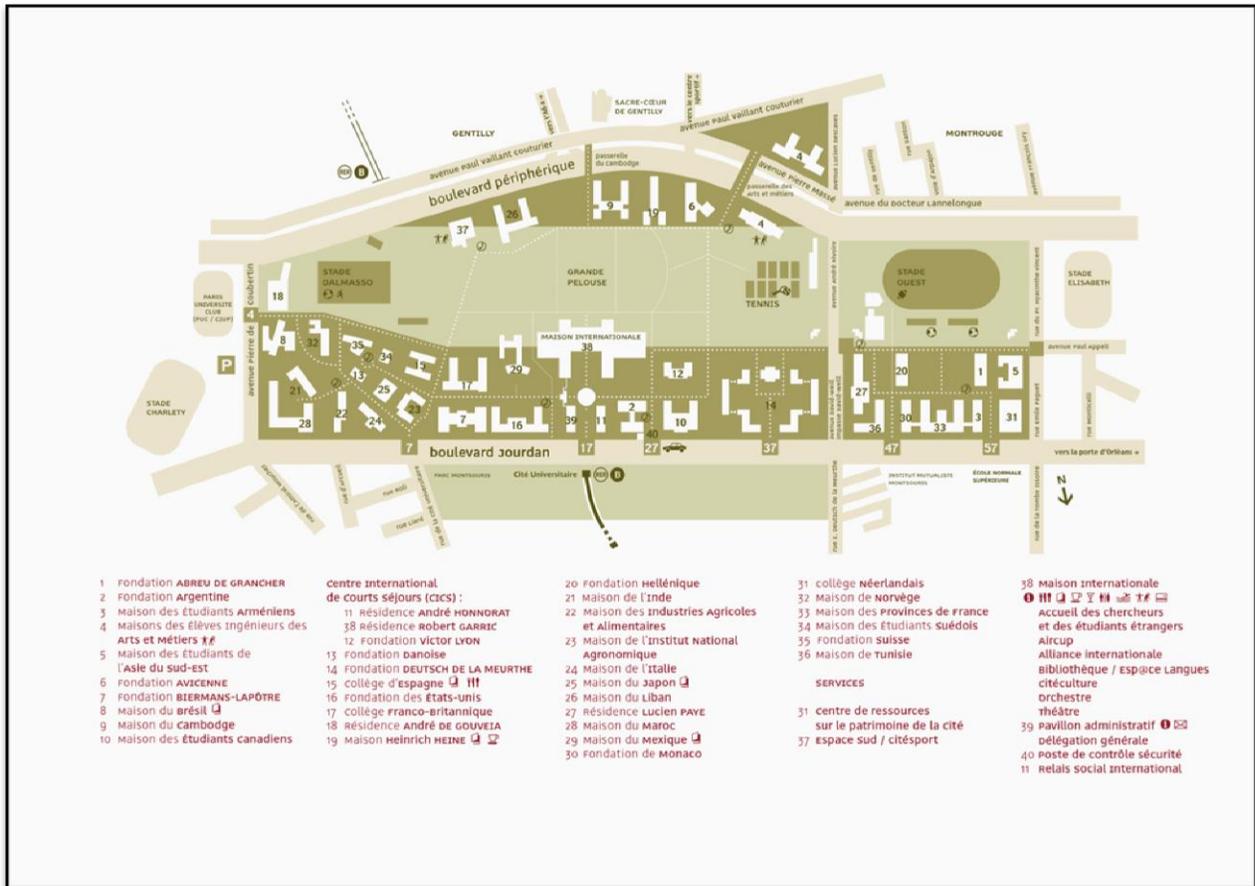


Fig. 5 : Plan de la Cité Internationale Universitaire de Paris. Source : Fondation Suisse

Se situant dans l'un des plus grands parcs paysagers de Paris, la CIUP se caractérise par son éclectisme architectural. Construites dans un laps de temps relativement long (de 1923 à 1969), chaque maison relève d'un style architectural différent, mêlant références nationales des États qu'elles représentent et courant moderniste. De nombreux architectes reconnus ont été sollicités pour les dessiner, ce qui explique la renommée internationale du site et son caractère patrimonial.

Bien que ne comportant que cinq maisons classées au titre des Monuments historiques²⁶, le site bénéficie d'un statut patrimonial particulier du fait de sa variété architecturale et de son parc paysager. Il existe d'ailleurs un centre de valorisation du patrimoine de la CIUP.

Même si le site dans son ensemble n'est pas patrimonialisé institutionnellement (seuls quelques bâtiments sont classés), on retrouve une vraie volonté de le valoriser par des actions de médiation tout en essayant de faire reconnaître son caractère patrimonial (volonté de faire reconnaître le site auprès de l'Unesco, inventaire du patrimoine de la CIUP engagée par le service de l'Inventaire du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication).

SmartCity : un projet de médiation du patrimoine et d'appropriation du territoire

Le projet SmartCity, initié en 2007, est un programme européen de recherche et de production artistique sur le thème de la ville intelligente, créative et durable conçu par deux partenaires : la CIUP et Dédale, une agence européenne consacrée à la culture, aux technologies et à l'innovation sociale. Il se veut « à la pointe des nouveaux usages et de l'innovation technologique ». Chaque année, une thématique différente est explorée : en 2008 l'activisme artistique urbain ; en 2009 et 2010 la mobilité, l'art et les nouvelles technologies ; en 2011²⁷ les « territoires mobiles », les dispositifs de localisation, les nouvelles formes de cartographie et de récit et autres instruments de mobilité qui ont infiltré nos villes et nos modes de vie ; quant à 2012, la question du lien et des usages autour de la CIUP.

L'objectif est double : proposer des actions de médiation du patrimoine innovantes par le biais d'actions artistiques et favoriser l'appropriation du territoire par ceux qui le pratiquent. Pour cela, sont conviés, lors d'événements, différents acteurs tels que des architectes, urbanistes, chercheurs, politiques, industriels, habitants et acteurs locaux afin de réfléchir à ces problématiques et de proposer diverses expérimentations. Revenons plus en détail sur les objectifs de ce projet. En analysant les discours portés par les instigateurs du projet, plusieurs valeurs et objectifs émergent : proposer de nouvelles pratiques de médiation du patrimoine bâti et paysager de la CIUP par le biais d'expérimentations artistiques, valoriser ce patrimoine en impliquant les habitants et résidents, favoriser les collaborations entre les différents acteurs, prendre en compte les enjeux écologiques actuels, renouveler la perception de cet environnement urbain, en somme « intégrer la dimension historique du site en l'inscrivant dans une dynamique territoriale en plein évolution²⁸. ». On retrouve ici de nombreuses valeurs défendues par la CIUP dans ses actions quotidiennes de valorisation et d'appropriation de son territoire.

Parmi toutes les actions menées dans le cadre de ce programme de recherche, nous allons nous intéresser plus particulièrement à la plateforme *SmartMap*. Active depuis 2008, il s'agit d'un dispositif qui « donne accès à une multitude de contenus multimédias inédits, relatifs aux actions artistiques menées sur le territoire de la Cité internationale, aux nouveaux usages à l'œuvre, ainsi qu'à ceux appartenant au passé. Elle permet d'en révéler toute la mémoire audiovisuelle.²⁹ ».

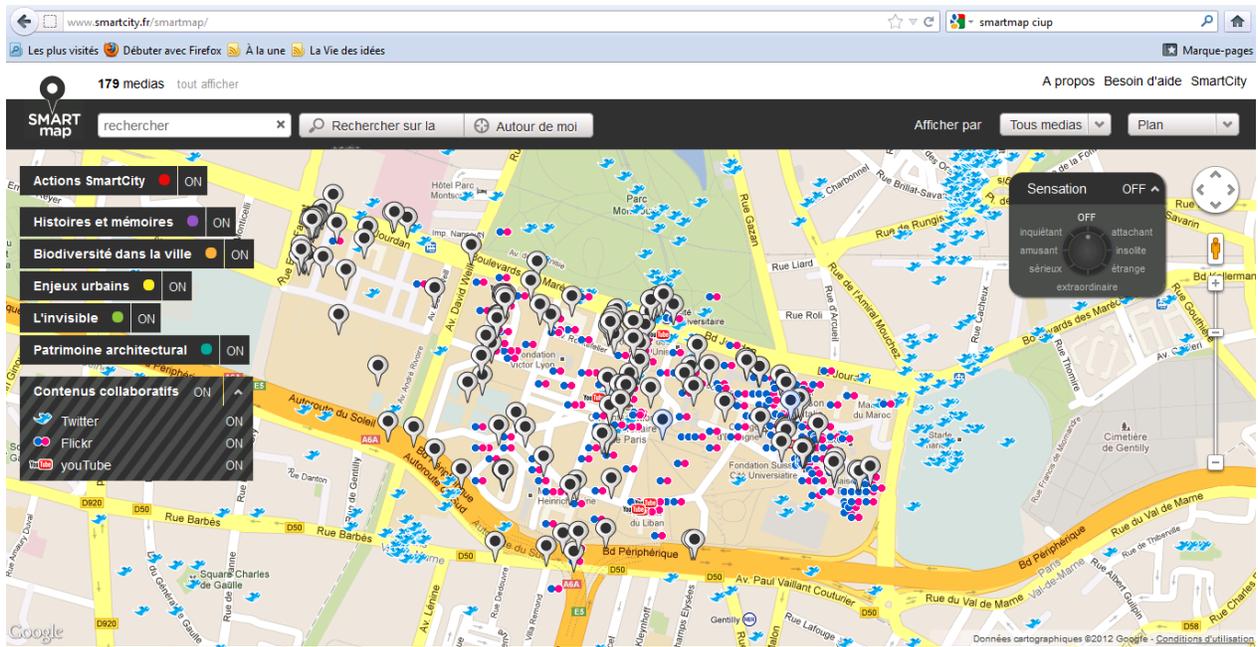


Fig. 6 : Capture d'écran du site Smartcity, page d'accueil.

La plateforme *SmartMap*

Nous étudierons la plateforme *SmartMap* dans son intégralité, en nous intéressant à la carte collaborative ainsi qu'aux menus, textes et diverses potentialités offertes à l'internaute. La plateforme *SmartMap* se présente sous forme d'une carte, celle de *googlemaps* : il s'agit donc d'un objet protéiforme constitué d'un fond de carte – sous forme de plan (fig. 7), de vue satellitaire (fig. 8) ou en mode hybride (fig. 9) – sur lequel sont ajoutés divers contenus spatialisés tels que des textes, photographies, vidéos, sons, etc. C'est ce que l'on appelle une carte collaborative, même si l'expression n'est pas employée sur le site. Il s'agit d'une forme d'organisation du contenu disponible sur le Web, tout comme l'est la liste dans *google* ou encore la mosaïque dans *google image*.

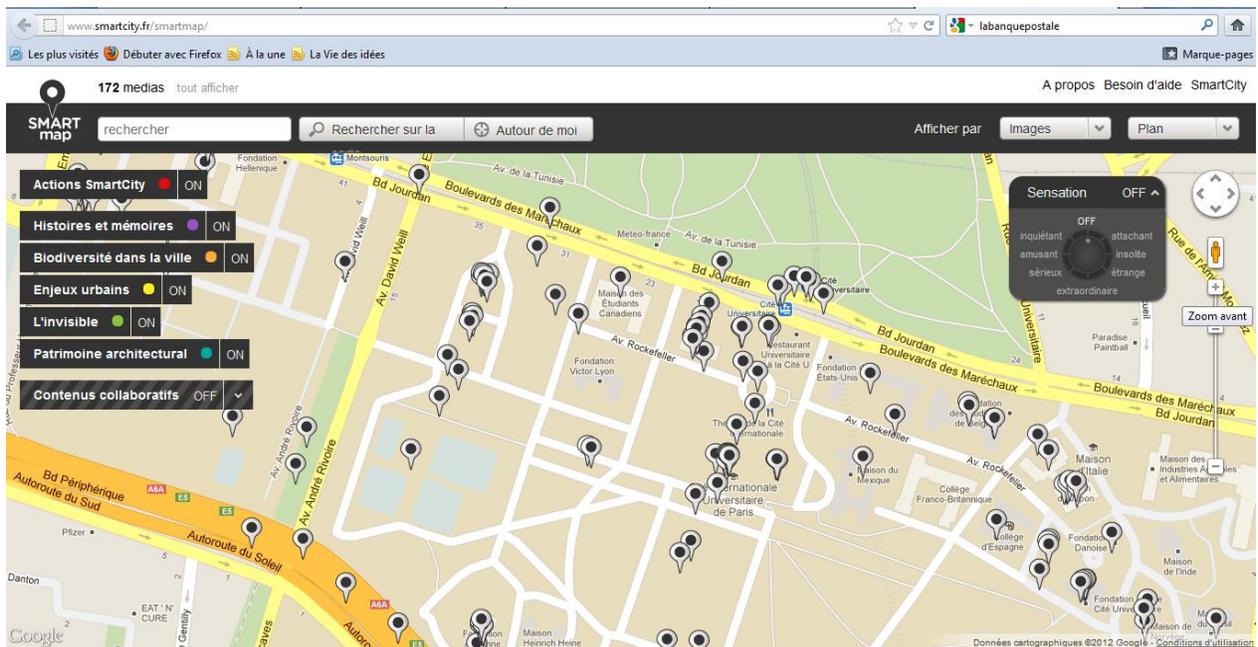
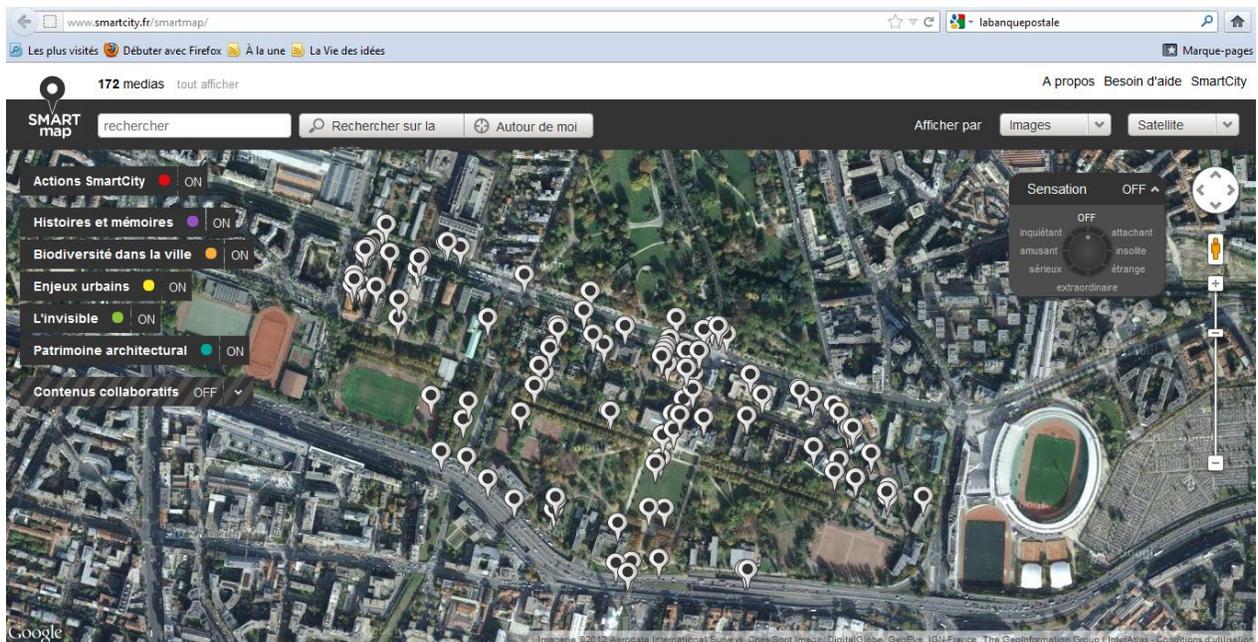


Fig. 7 : Capture d'écran du site Smartcity, page d'accueil, en mode plan

Fig. 8 : Capture d'écran du site smartcity, en mode satellite¹

¹ <http://www.smartcity.fr/smartmap/>

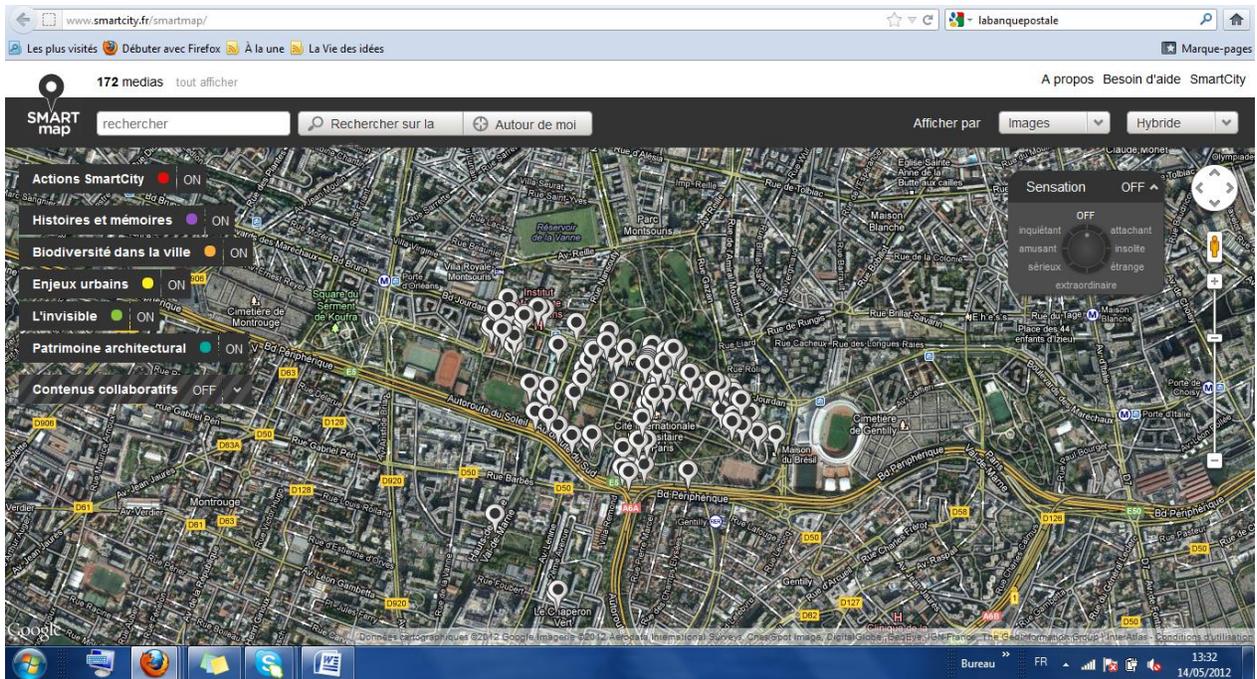


Fig. 9 : Capture d'écran en mode hybride

Il existe deux façons d'alimenter cette carte : soit en prenant une photographie ou vidéo d'un lieu avec un appareil connecté directement à Internet et en l'ajoutant sur la carte (automatique si l'appareil comporte un GPS), soit en faisant la démarche, *a posteriori*, de télécharger la photographie ou la vidéo et de la localiser sur la carte. Ces contenus sont matérialisés sur la carte par des pictogrammes en noir et blanc. Puisque la plupart des contenus sont des documents d'archives ou des captations d'événements, nous supposons que c'est la deuxième méthode d'enrichissement de la carte qui est la plus répandue sur la plateforme *SmartMap*.

Comme nous l'avons vu, il existe de nombreuses modalités de représentation de cette carte (en choisissant la forme de son fond ; les thématiques des contenus collaboratifs ; du niveau de zoom ; ou encore les sensations associées). L'internaute peut choisir de faire apparaître tel ou tel type de contenus, les combinaisons possibles sont très nombreuses. Il obtient à chaque fois une carte différente : la plateforme offre une partition et chaque internaute est libre de créer ses propres accords en faisant apparaître tels ou tels contenus. Nous sommes dans une logique de lecture combinatoire de la carte : une représentation multi-facette du territoire de la CIUP.

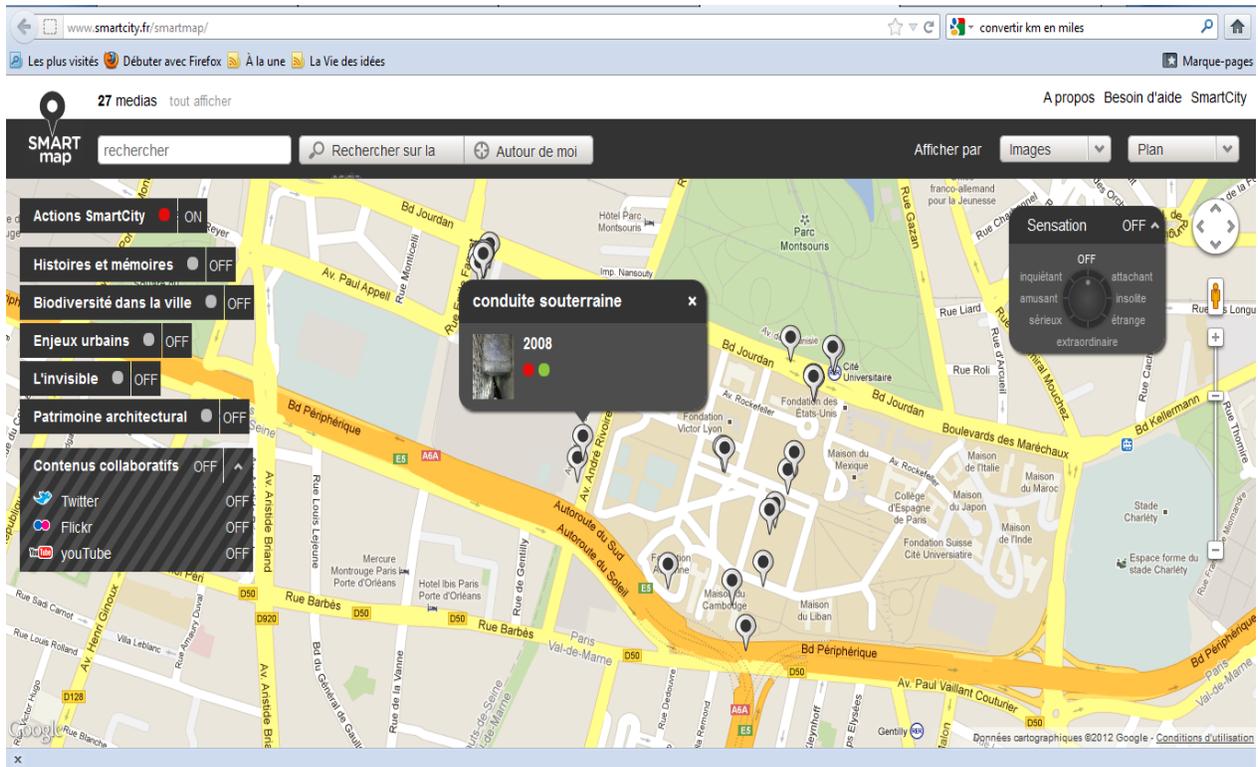


Fig. 10 : 1^{ère} étape : Sélection d'un contenu collaboratif « conduite souterraine ».

En agrandissant la fenêtre, l'internaute a la possibilité, comme sur de nombreux sites Internet, de partager cette information sur son compte *Facebook*, *Google*, *Twitter*, de commenter ou encore de donner son avis (fig. 11). Ces fonctionnalités sont présentes sur la plupart des sites Internet récents sans pour autant être vraiment utilisées dans le cas présent. En effet, nous remarquons l'absence de commentaires sur la plupart des contenus mis en ligne. L'internaute a également la possibilité d'accéder à de plus amples informations sur la photographie. Pour cela, il suffit de cliquer sur le « i » en haut à droite de la fenêtre (fig. 12).

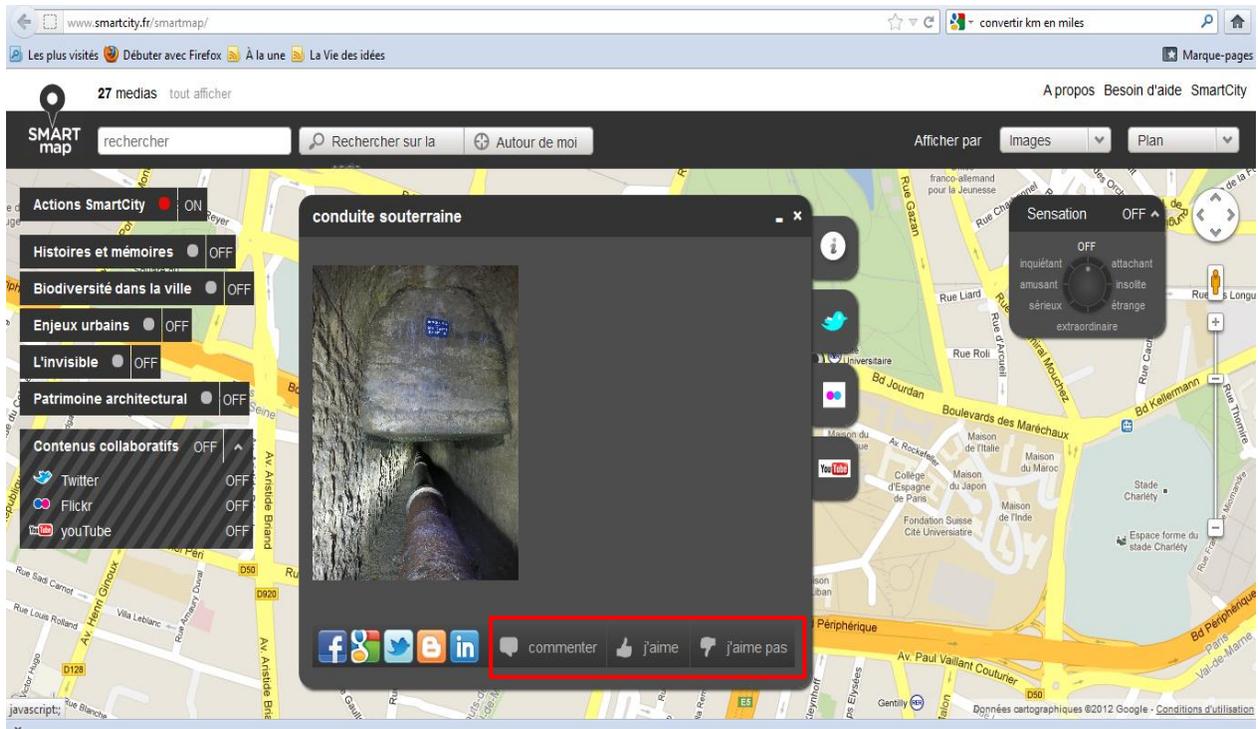


Fig. 11 : 2^{ème} étape : Ouverture de la fenêtre « Conduite souterraine ». Fonctions commentaires et « j'aime » de la photographie.

En cliquant sur l'onglet « information / En savoir plus » situé en haut à droite de l'image (fig. 12), l'internaute a accès à la date de mise en ligne de la photographie ou de la vidéo, d'un court texte décrivant l'objet représenté, l'auteur ainsi que des mots-clés se rapportant au thème de la photographie ainsi que les coordonnées GPS de l'objet représenté.

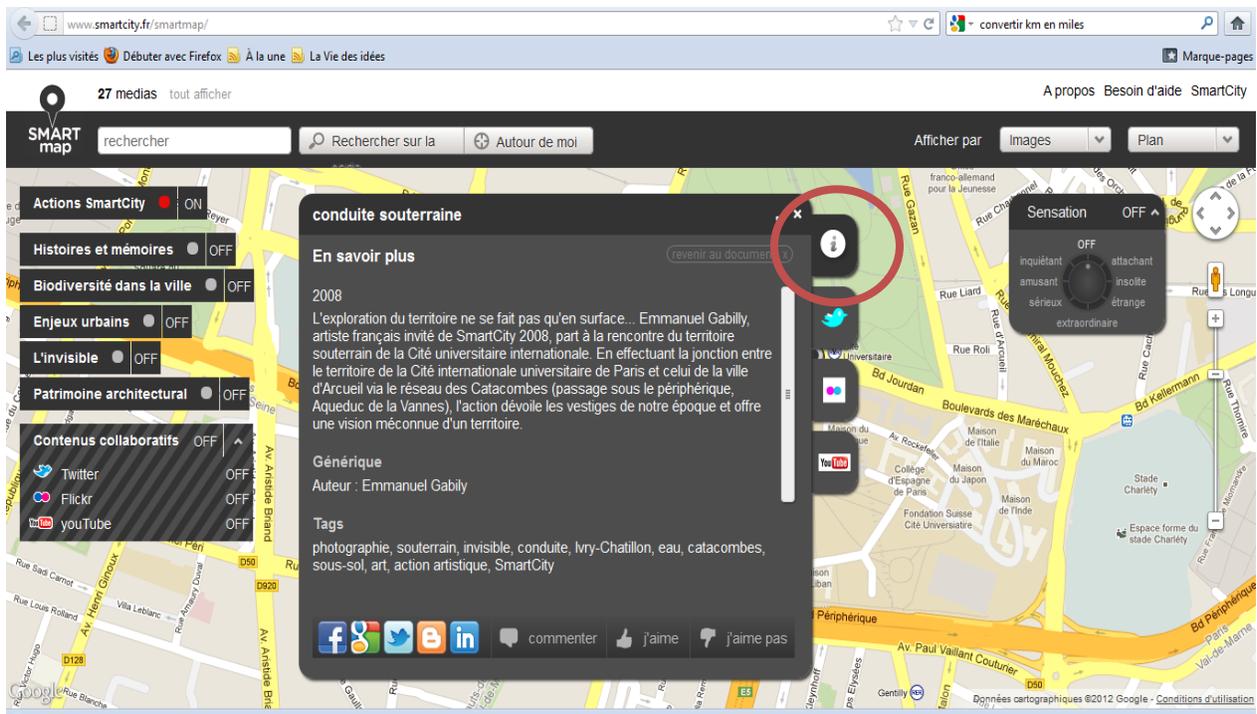


Fig. 12 : 3^{ème} étape : Accès aux informations relatives à la photographie

Sur le dispositif *SmartMap*, les contenus collaboratifs sont classés en six catégories : Actions SmartCity, histoires et mémoires, biodiversité dans la ville, enjeux urbains, l'invisible et patrimoine architectural. Chaque post peut appartenir à plusieurs catégories.

	Photos	Vidéos	Total
Actions smartcity	27	21	48
Histoires et mémoires	139	77	216
Biodiversité dans la ville	0	8	8
Enjeux urbains	5	9	14
L'invisible	14	26	40
Patrimoine architectural	137	12	149
	172	111	283

Fig. 14 : Tableau de répartition des contenus collaboratifs en fonction des thématiques proposées par le site

La catégorie « Actions SmartCity » regroupe des photographies et vidéos d'événements du projet de *SmartCity* : colloques, expositions, performances artistiques, animations du campus... Il s'agit

de photographies d'installations, des vidéos de performances, des interviews de participants, des captations d'événements, etc.

Dans la catégorie « histoires et mémoires », on retrouve à la fois des données d'archives (photos, vidéos...) et des témoignages d'anciens étudiants. Il s'agit d'éléments de mémoire personnelle souvent, qu'elle soit orale ou visuelle. Les fonds proviennent des archives du CIAP et de particuliers. Ces médias se rapportent plus particulièrement à la fonction principale de la CIUP, à savoir, accueillir des étudiants étrangers. Ils apportent des éléments d'information sur la vie et les activités du campus à différentes périodes. Il convient de souligner que très peu d'éléments concernent l'époque contemporaine.

« Biodiversité dans la ville » regroupe des vidéos sur cette thématique, comme par exemple des témoignages du responsable du site. C'est la catégorie qui réunit le moins de matériaux.

La thématique « enjeux urbains » réunit photos, images et vidéos qui illustrent les problématiques du vivre-ensemble et d'urbanisme. On y retrouve par exemple des plans de certains bastions sur lesquels furent construits la CIUP.

« L'invisible », comme son nom l'indique, regroupe des photographies et vidéos d'espaces peu ou non visibles de la CIUP.

La catégorie « patrimoine architectural » est constituée d'images d'archives et d'autres plus récentes représentant les bâtiments et le parc paysager de la CIUP. Plusieurs photographies ou vidéos se rapportent à un même espace ou bâtiment, présentant des images d'époques différentes, permettant de voir l'évolution du site. Il s'agit ici d'une conception assez traditionnelle du patrimoine, et notamment du patrimoine bâti.

Les thématiques les plus représentées sont celles ayant un rapport avec l'histoire, la mémoire et le patrimoine architectural.

III. Les contenus collaboratifs : des marques d'appropriation qui racontent une histoire du lieu

En introduction, nous avons émis l'hypothèse que les contenus collaboratifs pourraient être considérés comme des marques d'appropriation du territoire ? Il s'agit alors de voir comment l'on peut les analyser. C'est ce que nous allons voir en revenant tout d'abord sur le marquage comme manifestation de l'appropriation, puis sur ses caractéristiques. Plus encore, il semble que ces contenus collaboratifs forment des récits et qu'ils puissent être vus comme des marques d'appropriation intentionnelles de la CIUP.

Les contenus collaboratifs comme marque d'appropriation du territoire

Dans cette partie, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux contenus collaboratifs postés sur la carte *SmartMap*. Dans une approche narratologique, chaque contenu collaboratif peut être considéré comme un énoncé, c'est-à-dire le résultat d'un acte de parole, d'une énonciation³⁰. Ne peut-on pas qualifier ces énoncés de récits ? Par récit nous entendons la représentation d'un événement « qui va être rapporté (de manière orale, écrite, filmée, peu importe), raconté, avec une part inévitable de subjectivité dans la vision comme dans la narration,

à un récepteur qui n'a pas été témoin de cet événement originel »³¹. Il s'agit donc d'un discours rapporté, il y a distinction entre le temps de l'événement et le temps de l'énonciation du récit :

« Je propose (...) de nommer histoire le signifié ou contenu narratif (même si ce contenu se trouve être, en l'occurrence, d'une faible intensité dramatique ou teneur événementiel), récit proprement dit le signifiant, énoncé, discours ou texte narratif lui-même, et narration l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans laquelle il prend place. »³²

Le récit est une forme de monstration de l'histoire racontée³³. Les contenus collaboratifs mis en ligne sur la carte *SmartMap* sont des discours rapportés d'événements ayant eu lieu sur le territoire de la CIUP qui le décrivent ou qui rendent compte d'une certaine époque. De plus, ils contiennent une part de subjectivité dans la mesure où chaque photographie, chaque vidéo, chaque texte est l'expression d'un point de vue. Il s'agit de récits médiatiques non textuels³⁴. Nous considérons chaque contenu spatialisé comme un événement, c'est pourquoi nous les appellerons des micro-récits sur l'espace urbain. Ces récits « racontent » une histoire personnelle du lieu, en ce sens, peuvent-ils être considérés comme des marques d'appropriation ?

Ils rendent compte, décrivent, illustrent un ou plusieurs états du territoire représenté à un instant t donné. En tant que signes apposés sur une représentation de la CIUP, ces micro-récits participent d'un processus de marquage. La marque, contrairement à la trace qui est un vestige du passé, s'inscrit dans le présent, elle est intentionnelle et est signée : « elle est pensée et produite pour rendre visible [...], pour constituer le support d'une identification (individuelle ou plus généralement collective), et pour représenter au final un attribut de l'acteur ou du groupe en question. [...] La *marque* est par définition la signature d'un acteur social, qu'elle représente en son absence. [...] La marque est l'expression d'un certain pouvoir, au moins celui de marquer pour ou moins durablement l'espace et de s'y affirmer. »³⁵. Les auteurs et/ou crédits photos et vidéos sont toujours mentionnés dans la rubrique « en savoir plus » de chaque contenu collaboratif (fig. 12). En revanche, l'identité de celui ou celle qui a posté le message n'est pas mentionnée. Ainsi, la mise en ligne des micro-récits, en tant que témoignages personnels sur la ville est un acte intentionnel et signé. Ces micro-récits peuvent donc être définis comme des « marques » car il s'agit d'éléments datant du présent et ayant une forme matérielle. Or, l'idée de marquage, familièrement envisagée dans l'expression « marquer son territoire », semble constituer la pierre angulaire du processus d'appropriation. En conclusion, ces micro-récits peuvent être vus comme des marques d'appropriation de la CIUP. Il s'agit maintenant de voir comment se passe l'appropriation du territoire, qui se l'approprie et comment la qualifier.

Les micro-récits : des marques d'appropriation individuelles produisant une carte polyphonique

A la suite des travaux de Emile Benveniste³⁶, nous considérons le récit comme une forme d'énonciation. Ainsi, il est possible de détecter des traces énonciatives dans le récit-même.

La mise en ligne de contenus collaboratifs : des actions individuelles qui produisent une image polyphonique du territoire

Les contenus collaboratifs contiennent une part de subjectivité de leur auteur dans la mesure où chaque photographie, chaque vidéo, chaque texte est l'expression d'un point de vue. C'est une caractéristique de toute représentation car toute personne qui représente procède à des choix de cadrage, de sujet, etc. Par exemple, choisir de photographier et de mettre en ligne l'arrière d'un bâtiment, dans un cadre artistique comme c'est le cas pour la conduite souterraine (photographie de Emmanuel Gabilly, artiste invité de SmartCity 2008) (fig. 15), ou encore une conduite souterraine dans un objectif de visualisation d'endroits moins connus de la CIUP telle qu'une vue en contre-plongée d'une passerelle menant à la CIUP depuis la ville de Gentilly (fig. 16) permet à l'internaute d'avoir une autre vision de la CIUP. Ces images ont été produites dans le cadre du projet *SmartCity*, un projet qui favorise l'appropriation de la CIUP. Dans le cas de ces deux photographies dont la mise en ligne est contemporaine de leur prise, nous sommes face à la production et à la médiatisation de marques d'appropriation individuelles d'auteurs qui nous livrent leur vision de la CIUP.

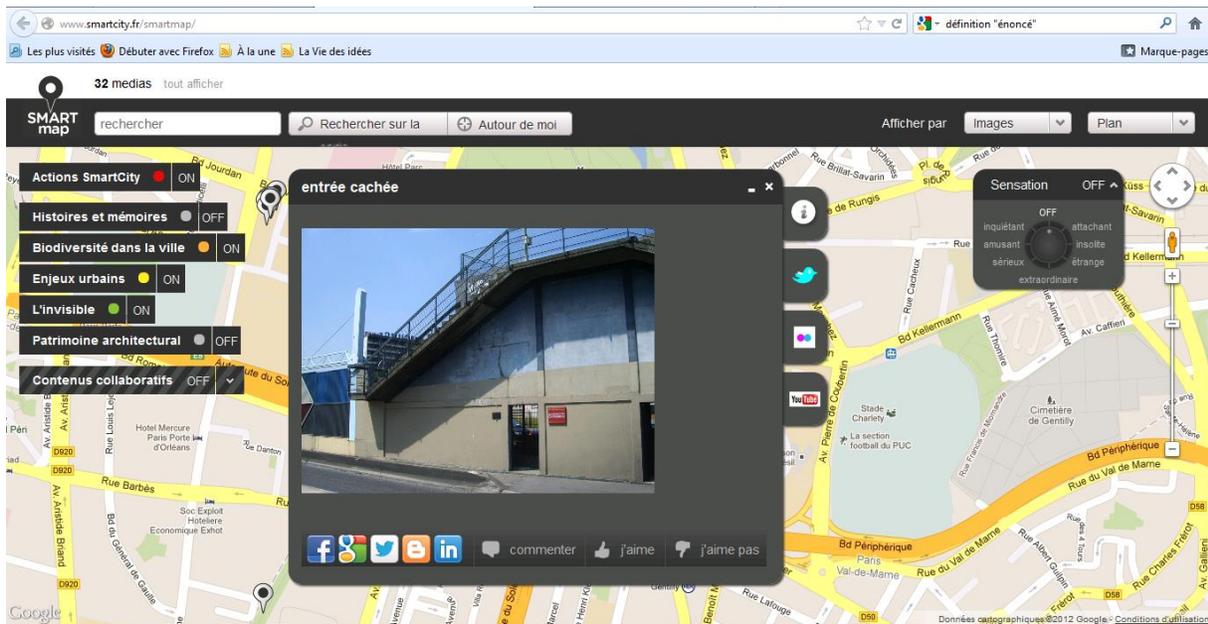


Fig. 15 : La passerelle du Cambodge, porte d'entrée de la CIUP depuis Gentilly. Crédit photo : Dédale.

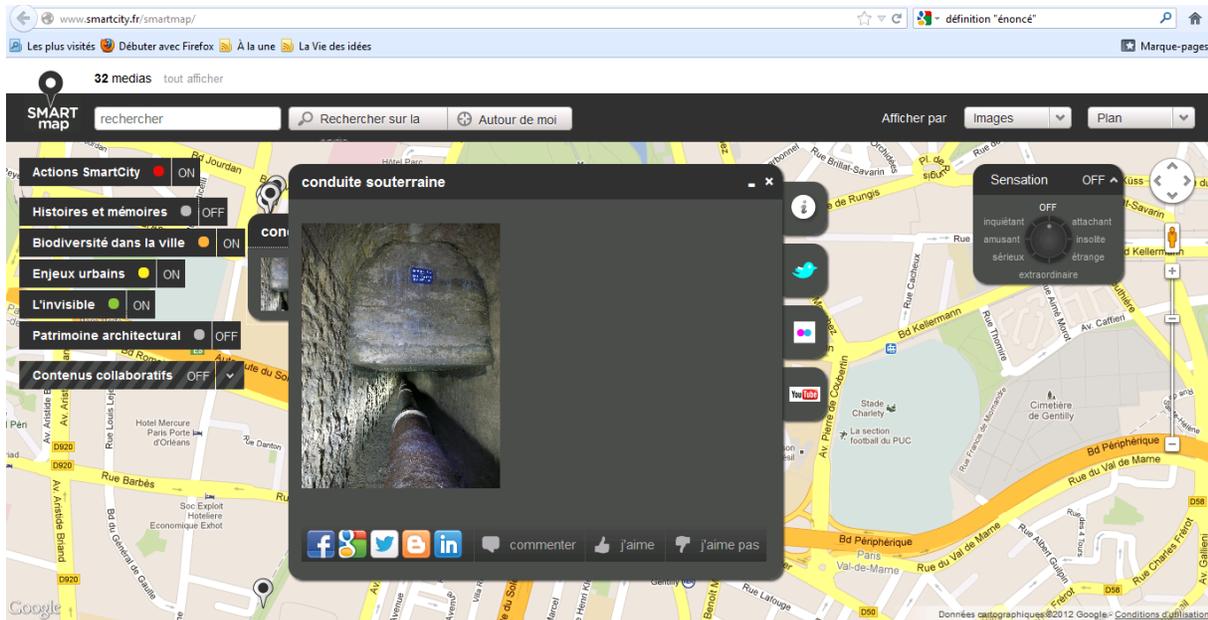


Fig. 16 : Photographie d'une conduite souterraine. Auteur : Emmanuel Gabilly. Texte accompagnant la photographie : « L'exploration du territoire ne se fait pas qu'en surface... Emmanuel Gabilly, artiste français invité de SmartCity 2008, part à la rencontre du territoire souterrain de la Cité universitaire internationale. En effectuant la jonction entre le territoire de la Cité internationale universitaire de Paris et celui de la ville d'Arcueil via le réseau des Catacombes (passage sous le périphérique, Aqueduc de la Vannes), l'action dévoile les vestiges de notre époque et offre une vision méconnue d'un territoire. »

En revanche, la mise en ligne de vidéos et photographies d'archive ne relève pas du même processus. La catégorie « histoires et mémoires » regroupe des photographies et vidéos anciennes de la CIUP et des témoignages d'anciens étudiants. Il s'agit d'éléments de mémoire personnelle, qu'elle soit visuelle ou audiovisuelle. Les fonds proviennent des archives du CIAP et de particuliers. Elle contient également des extraits des documentaires réalisés en 1951 et 1969 sur la CIUP qui nous montrent certains épisodes de la vie du campus (fig.17). Photographies et vidéos, comme tout dispositif de représentation donnent une certaine image du lieu représenté. Des choix éditoriaux et esthétiques ont été faits à l'époque par les photographes ou l'équipe de réalisation et de montage des documentaires. Ils livrent une certaine vision de la vie de la CIUP. Il s'agit là de marques d'appropriation des lieux. Mais, la mise en ligne de certaines de ces photographies, vidéos et extraits de documentaires produit une seconde opération de sélection par le centre de valorisation du patrimoine de la Cité internationale. Par ces gestes, le centre de valorisation s'approprie et se réapproprie ses archives et indirectement le territoire. En les médiatisant, ils offrent d'autres marques d'appropriation à l'internaute.

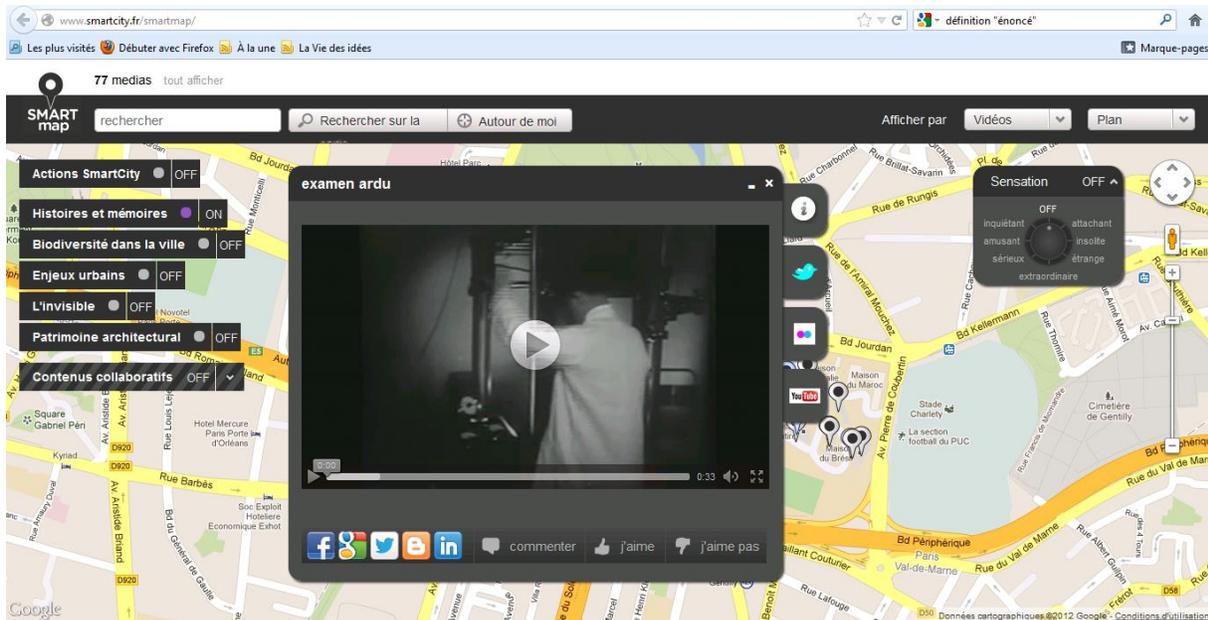


Fig. 17 : Extrait d'un documentaire de 28 minutes produit en 1951. Auteur : René-Guy-Grand. Durée : 33 secondes.

Dans tous les cas, ces marques d'appropriation sont le fruit d'individus ou de groupes restreints (l'équipe de montage des documentaires par exemple), elles sont personnelles. Mais juxtaposées sur cette plateforme, noyées dans la masse, elles deviennent un épisode de l'histoire de la CIUP. La carte est polyphonique pour celui qui la consulte.

La consultation de la carte : une appropriation individuelle de la CIUP

La consultation d'un site internet, notamment lorsque le contenu est disposé sans être hiérarchisé est toujours subjective. Sur la carte collaborative, tous les micro-récits sont juxtaposés en fonction du lieu qu'ils représentent. La lecture est planaire, l'internaute est libre de choisir de les regarder dans l'ordre qu'il veut, sans soucis d'exhaustivité. Sur l'interface *SmartMap*, il est impossible de visualiser tous les micro-récits disponibles en même temps. L'internaute doit donc opérer des choix en fonction des thématiques, du niveau de zoom, des types de médias. Ainsi, il y a une multitude de juxtapositions possibles qui est le fruit de la lecture combinatoire de la carte.

Par exemple, si l'internaute choisit de faire figurer sur la carte *SmartMap* uniquement les contenus collaboratifs relatifs à la catégorie « Actions SmartCity », il visionne alors des extraits d'événements qui se sont déroulés pendant ces journées. Apparaît alors une certaine image du territoire et des activités qui s'y déroulent qui ne correspond pas forcément à l'image de la CIUP comme campus d'étudiants étrangers. Les choix qu'il effectue en consultant la carte vont produire une certaine vision de la CIUP, comme lieu de patrimoine s'il choisit la thématique « patrimoine architectural » ou comme parc paysager avec la thématique « biodiversité ». Cela participe de la construction de l'image du lieu. En revanche, si l'internaute, comme cela est offert sur cette interface, commente l'image, ou simplement clique sur « j'aime » ou « j'aime pas » (fig. 11), il produit à son tour une marque qui, elle, peut être vue comme une appropriation. Toutefois, il est à noter que très peu d'internautes ont utilisé cet outil offert par la plateforme. Nous trouvons

des commentaires textuels des lieux représentés mais sur une autre plateforme : Twitter. Encore une fois, il apparaît que les contributions sur Internet doivent être motivées par un élément déclencheur. La question est alors de savoir comment se passe l'appropriation.

Appropriations et réappropriations de l'histoire de la CIUP

Ces micro-récits composent une certaine cartographie de l'espace urbain où certains lieux sont mis en lumière. Mais quels sont ces lieux, objets ou thématiques qui sont appropriés par ce dispositif numérique participatif qu'est la carte collaborative.

La mise en ligne d'archives : une réappropriation et construction de la mémoire de la CIUP.

Comme le montre le tableau de la figure 14, la rubrique « histoires et mémoires » est la plus fournie. Elle est composée de photographies d'archives principalement en noir et blanc qui ne sont pas toujours datées. Ces photos représentent la construction des différentes maisons, la vie à la CIUP. Il y a aussi des extraits de documentaires sur la CIUP réalisés en 1951 et 1969, des plans des lieux issus des archives et enfin des interviews d'anciens étudiants ou de personnes fréquentant les infrastructures de la CIUP. Ces interviews ont été réalisées en 2010 par Julien de Weck (crédits : Dédale et CIUP) pour le projet Heritage Experience dans le cadre de SmartCity (fig. 18).

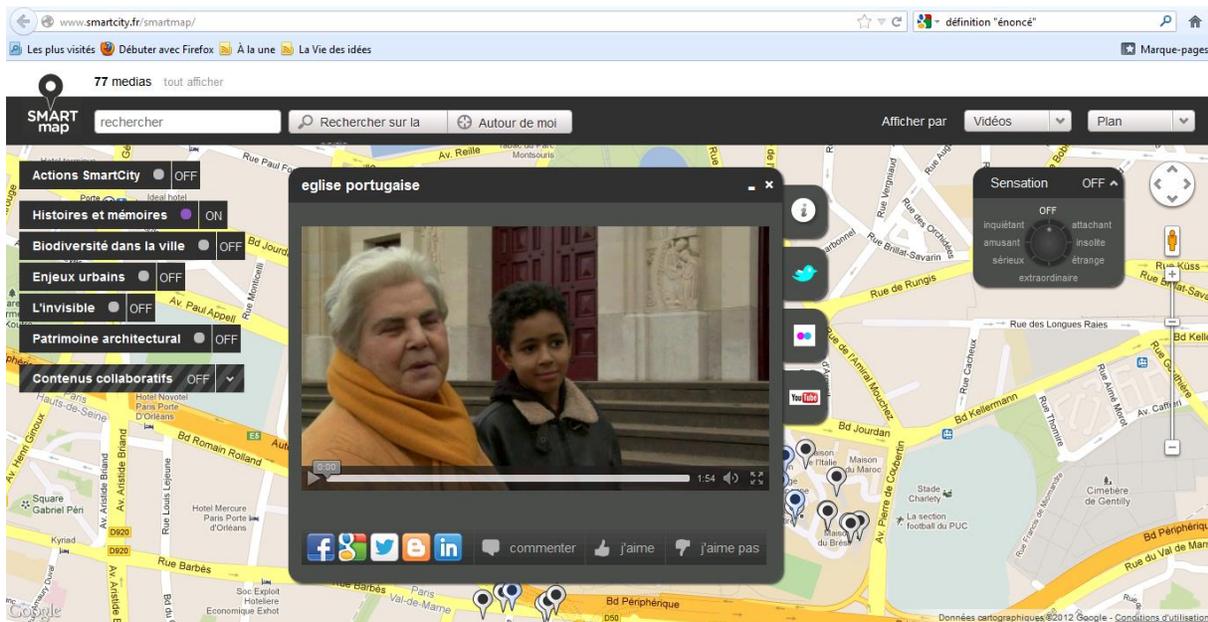


Fig. 18 : Interview de deux habitants de Gentilly se rendant à l'église de la CIUP. Auteur : Julien de Weck, crédits : Dédale et CIUP ; 2010.

Cette mise en ligne d'archives ou d'extraits de documentaires suppose un travail de documentation et de sélection des documents intéressants. Cela permet le développement de la connaissance du lieu et de son histoire. Il s'agit d'une forme d'appropriation cognitive du territoire de la CIUP³⁷. Cette appropriation de l'histoire du lieu peut être qualifiée de

réappropriation car il s'agit de faire sien dans un contexte nouveau (celui du projet SmartCity et SmartMap) de documents produits dans un objectif différent. Le simple fait de titrer les extraits de documentaires (fig. 17) est une forme d'appropriation : « Cette appropriation passe également par le langage : désigner, nommer c'est un acte d'appropriation, peut-être le premier. »³⁸. En se réappropriant l'histoire de la CIUP, le centre de valorisation produit sa mémoire. En effet, la mémoire est un phénomène d'appropriation d'éléments du passé. Un phénomène qui se joue dans le présent. Il y a rupture entre le temps de l'objet et le temps de la mémoire. Il s'agit d'un réinvestissement de l'objet du passé dans le présent par le biais d'une filiation c'est-à-dire la transmission directe de l'objet du passé vers le présent. La mémoire assure une continuité avec le passé³⁹. Les micro-récits deviennent alors des marques d'appropriation de l'histoire des lieux et des formes d'écriture de sa mémoire. Par leur mise en ligne, il y a transmission de cette mémoire construite aux internautes.

Le patrimoine comme trace réappropriée

La thématique « patrimoine architectural » est la deuxième plus représentée après « histoires et mémoires ». On y retrouve de nombreux documents associés à « histoires et mémoires », ceux ayant pour sujet le patrimoine architectural de la CIUP. Circonscrire le patrimoine au bâti relève d'une vision assez restrictive du patrimoine. Il est intéressant de noter que bien que la CIUP comporte des monuments reconnus institutionnellement patrimoniaux, ils ne sont pas traités d'une manière distincte sur la plateforme *SmartMap*. Cela correspond à la politique du centre de valorisation du patrimoine de la CIUP qui ne gère pas uniquement les cinq maisons classées et qui œuvre pour le classement du site entier au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Michel Rautenberg a distingué deux types de patrimoine : celui par désignation (qui est reconnu comme tel par une instance légitime) et le patrimoine par désignation (qui est reconnu par des acteurs locaux – associations de sauvegarde du patrimoine, habitants, politiques locales, etc. – comme étant leur patrimoine)⁴⁰. Comme nous l'avons dit précédemment, la CIUP valorise son parc architectural et paysager et tente de le faire reconnaître institutionnellement. Il s'agit d'un cas de patrimonialisation par appropriation. Or, Vincent Veschambre considère le patrimoine comme des traces réappropriées⁴¹ : « Les éléments reconnus comme patrimoine sont des traces qui ont été réinvesties, qui ont fait l'objet d'une (ré)-appropriation, matérielle, symbolique. »⁴². Ainsi, classer ces photographies et vidéos dans cette catégorie est une autre marque d'appropriation des lieux.

Héritage Experience : des témoignages d'appropriations médiatisés sur SmartMap

Enfin, nous souhaiterions revenir plus précisément sur un dernier type de documents mis en ligne : les interviews produites pour le projet Héritage Expérience dans le cadre de SmartCity (fig. 18). On y trouve des témoignages de personnes qui y travaillent (le responsable des espaces verts), des artistes invités, d'anciens étudiants, d'habitants de la commune voisine qui se rendent à l'église... Ces interviews ont été produites à la demande des porteurs du projet, projet dont l'un des objectifs, rappelons-le, est l'appropriation du territoire par ceux qui le pratiquent. Ces interviews s'insèrent dans cette optique puisque l'on a là tout un travail de récolte de formes

d'appropriation des lieux par ceux qui le pratiquent. Par la suite, la mise en ligne de ces interviews est une forme de médiatisation de ces formes d'appropriation matérielle des lieux.

Conclusion

Ainsi, les dispositifs numériques participatifs, lorsqu'ils sont appropriés par les usagers, permettent une certaine appropriation de l'espace. Ceux développés dans un projet original, en lien avec des actions sur le territoire rencontrent des résultats intéressants. Par exemple, la mise en ligne de photographies sur le site des Petites Urbanités incite les habitants du XIX^e arrondissement de Paris à partir à la découverte de leur quartier et d'y rapporter des vues et points de vus inédits. Bien sûr, de nombreuses autres actions non numériques peuvent amener au même résultat. Mais, la mise en ligne sur Internet donne une très grande visibilité à cette action et par là-même, favorise la participation d'autres individus. Le format carte est tout à fait adaptée puisqu'elle permet une mise en scène du territoire. Toutefois, ces cartes collaboratives ne font pas que médiatiser des formes d'appropriation se déroulant *in situ*. En tant que dispositifs de représentation, elles donnent une image subjective du lieu. Il s'agit d'une production à part entière d'un objet polyphonique composé de témoignages individuels de formes d'appropriation de la ville. De plus, à travers la documentation, la sélection, le titrage de ces formes d'appropriation, il y a production de nouvelles formes d'appropriation : appropriation par des témoignages étrangers au sien, de l'histoire du lieu.

Afin de comprendre comment fonctionne ce phénomène, nous avons étudié la carte collaborative comme un dispositif ainsi que tous les contenus collaboratifs mis en ligne. Ainsi, nous avons mis en évidence que les contenus collaboratifs étaient des marques d'appropriation. En effet, produits dans le présent par leur mise en ligne, ils sont des productions volontaires de signes qui symbolisent un point de vue, une appropriation des lieux. Cette appropriation est dévoilée aux internautes sous forme de micro-récits. C'est ainsi qu'ils deviennent à leur tour appropriables par ceux qui consultent la carte.

En opérant cette mise en ligne, c'est-à-dire en se documentant et sélectionnant les micro-récits qui semblent les plus pertinents ou que l'on a envie de faire découvrir, il y a production de la mémoire du lieu. Cette mémoire est plus ou moins personnelle, plus ou moins en accord avec l'histoire du lieu. Nous devrions d'ailleurs dire des mémoires car chaque micro-récit produit une mémoire. Cette dernière est alors médiatisée sur la plateforme via la mise en ligne de ces marques d'appropriation. Dans le cas de la CIUP, les micro-récits concernent principalement l'histoire relativement ancienne du lieu (à l'échelle de son existence) et les actions développées dans le cadre de *SmartCity*. En effet, la plupart des photographies d'archives concernent la construction des maisons, les documentaires audiovisuels datent de 1951 et 1969. Il y a construction d'une certaine image de la CIUP, qui est une forme d'appropriation des lieux et de ce qui s'y déroule. Il s'agit d'une co-construction subjective puisque chaque micro-récit participe de cette image.

Ainsi, nous considérerons le web comme un véritable espace performatif d'appropriation. En effet, ces dispositifs numériques participatifs ne font pas que médiatiser les formes d'appropriation qui se déroulent *in situ*, ils en produisent d'autres et permettent leur réappropriation par les internautes. C'est le pouvoir du dispositif. Nous le disions, l'appropriation

n'est pas un processus final. Dans le cadre patrimonial, Lucie K. Morisset soulignait l'importance du rôle des discours portés sur l'objet comme élément déterminant de son caractère patrimonial. Elle en venait à se demander si ce n'est pas le discours plus que l'objet qui constitue le patrimoine dans la mesure où il s'agit bien d'une reconnaissance symbolique⁴³. Ne pourrions-nous pas dire que ces micro-récits participent pleinement du processus d'appropriation de la ville ?

Notice biographique

Marie Cambone est doctorante en sciences de l'information et de la communication dans l'équipe Culture et Communication au Centre Norbert Elias, UMR 8562, et en muséologie à l'Université du Québec à Montréal. Elle a participé à des évaluations et conceptions de dispositifs numériques dans le domaine culturel (musée de Grenoble, exposition *Monet* aux galeries nationales du Grand Palais, CCSTI de Grenoble-La Casemate) et axe plus particulièrement ses recherches sur les dispositifs numériques de médiation du patrimoine urbain.

1. Stenger, Thomas, et Coutant, Alexandre, 2011, « Introduction », *Ces réseaux numériques dits sociaux*, Hermès, n°59, pp. 9-17

² Par ceux qui la pratiquent, j'entends les habitants, touristes, artistes, gens de passage, etc.

3. Serfaty-Garzon, Perla, 2003, « L'appropriation », In Marion Segaud, Jacques Brun, et Jean-Claude Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Editions Armand Colin, p. 27-30.

4. Veschambre, Vincent, 2008, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 314 p. Page 9.

5. Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, 2005 Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, n°195, pp. 7-15.

6. Pène, Sophie, 2006, « Internet, optique du monde », *Communication et langages*, n°147, pp. 25-29. Pages 25-26.

7. Raffestin, Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Libraires techniques, 249 p. Page 130.

8. Veschambre.

9. Proshansky, Harold M, « Appropriation et non appropriation (misappropriation de l'espace), *Appropriation de l'espace : actes de la 3^e conférence internationale de psychologie de l'espace construit de Strasbourg du 21 au 25 juin 1976*, Paris, Ministère de l'Équipement.

10. Ripoll, Veschambre.

11. Foucault, Michel, 1977, « Le jeu de Michel Foucault (entretien avec D. Collas *et al.*) », *Ornicar, Bulletin périodique du champ freudien*, n°10, pp. 62-93.

12. Davallon, Jean, 1999, *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 378 p. Pages 25-26.

13. Davallon : 45.

14. Eychenne, Fabien, 2009, *La ville 2.0, complexe et familière*, Paris, FYP éditions, 95 p.

Denis, Jérôme, Pontille, David, 2010, « La ville connectée, *Réalités industrielles. Annales des mines*, pp. 69-74.

15. Miège, Bernard, 2010, *Espace public contemporain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 228 p.

16. Schiele, Bernard, 2011, « La participation en science à l'ère des enjeux globaux », *Communication et langages*, 169, pp. 3-14.

17. Da-Lage, Emilie, Gellereau, Michèle, et Laudati, Latrizia, 2008, « Introduction », in *Espaces urbains, espaces publics, paroles et interprétations des habitants, Etudes de communication*, n°31, p. 10.

¹⁸ Les petites urbanités, <http://pul.ktha.org/catalogue/>, site consulté pour la première fois le 16 juin 2011.

¹⁹ Musetrek, <http://www.musetrek.com/>, site consulté pour la première fois le 12 mars 2011.

²⁰ Mobilytrip, <http://fr.mobilytrip.com/>, consulté pour la première fois le 23 mars 2012.

21. Méadel, Cécile, 2007, « Les savoirs profanes et l'intelligence du web », *Hermès*, n°57, pp. 111-118. Page 111.

22. Rebillard, Franck, 2007, *Le web 2.0 en perspective : une analyse socio-économique de l'Internet*, Paris, L'Harmattan, 164 p.

-
- Bouquillon, Philippe, et Matthews, Jacob T, 2010, *Le web collaboratif : mutations des industries de la culture et de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 147 p.
23. Morisset, Lucie K., Noppen, Luc, Saint-Jacques, Denis [dir.], 1999, *Ville imaginaire / Ville identitaire : échos de Québec*, Québec, Nota Bene, 352 p. Page 17.
24. Jacob, Christian, 2007, *Les lieux de savoir, vol.1, Espaces et communautés*, Paris, Ed. Albin Michel, 1282 p.
25. SmartMap, <http://www.smartcity.fr/smartmap/>, consultée la première fois le 15 mars 2012.
26. Maison du Brésil, architecte : Le Corbusier et Lucio Costa, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1985 ; Fondation Émile et Louise Deutsch de la Meurthe, architecte : Lucien Bechmann, inscrite aux Monuments historiques en 1998 ; Collège néerlandais, architecte : Willem Marinus Dudok, inscrite aux Monuments historiques en 2005 ; Fondation suisse, architecte : Le Corbusier et Pierre Jeanneret, inscrite aux Monuments historiques en 1986 ; Fondation Avicenne, architectes : Heydar Ghiai et Claude Parent, inscrite au titre des Monuments historiques en 2008. Le grand salon des freres de la Fondation des Etats-Unis, inscrite au titre des Monuments historiques depuis septembre 2009.
27. La thématique de 2011 est particulièrement intéressante pour notre recherche et nous souhaitons entrer en contact avec les organisateurs afin d'avoir accès aux productions, recherches et archives des événements et afin de les rencontrer.
28. CIUP, <http://www.ciup.fr/fr/contenu/smartcity>, consulté la première fois le 1^{er} avril 2012
29. SmartCity, <http://www.smartcity.fr/ciup/projet/smartmap-cartographie-sensible-et-collaborative.html>, consulté la première fois le 10 avril 2012.
30. Ducrot, Oswald, Schaeffer Jean-Marc, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Ed. du Seuil, 668 p. Page 250.
31. Adam, Jean-Michel, 1996, *Approche pragmatique et textuelle du monologue narratif classique*, Paris, Champs du Signe: Sémantique, Poétique, Rhétorique, 173 p. Page 12.
32. Genette, Gérard, 1972, *Figures III*, Paris, Ed. du Seuil, 285 p. Page 72.
33. Genette : 186.
34. Lits, Marc, 2008, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Broeck, 235 p.
35. Veschambre : 11.
36. Benveniste, Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
37. Veschambre : 43.
38. Veschambre : 44.
39. Davallon, 2002 : 56-57.
40. Rautenberg, Michel, 2003, *La rupture patrimoniale*, Lyon, A la croisée, 173 p.
41. Veschambre : 14.
42. Veschambre : 23.
43. Morisset, Lucie K, 2009, *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 131 p.